

2023



n°2

Bulletin municipal



Mot du maire



C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir le numéro 2 du bulletin municipal 2023.

Nous tenons à partager chaque fois un peu d'histoire de la commune et ainsi rappeler notre devoir de mémoire.

Nos six agents communaux vous font découvrir un peu de leur quotidien qui leur demande une grande polyvalence chacun dans leur fonction.

Vous trouverez un focus sur le budget prévisionnel 2023, et si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune.

Nos associations sont toujours très actives, et le château de Grillemont attire des événements d'envergure.

Malheureusement un arrêté préfectoral nous interdit définitivement de tirer les feux d'artifices sur la commune en raison de la présence de bois autour du stade.

Nous remercions la commune de Vou d'avoir accepté une mutualisation de nos feux d'artifice pour cette année sur leur commune.

Nous profiterons de leur fête du 5 août, venez nombreux, nous avons commandé un feu encore plus important pour compenser celui de l'an passé qui nous a été interdit au dernier moment.

Notre commune reste attractive, en effet nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux exploitants de la Grangée, une épicerie ambulante, et une esthéticienne.

Je vous souhaite un très bel été, prenez soins de vous.

Martine Tartarin

HISTOIRES de GUERRE

Lucien LANJOU



La Chapelle-Blanche-Saint-Martin est occupée ; des éléments de l'armée allemande s'y succèdent depuis juin 1940 bientôt remplacés en février 1941 par des douaniers qui s'installent pour 2 ans tout au long de la ligne de démarcation. Petits effectifs, par exemple, dans les maisons réquisitionnées de Manthelan ou Sepmes ; contre poste de plus de 20 douaniers dans le château de Grillemont transformé en prison.

Zone occupée : les allemands installés à la Genières s'entraînent au tir en direction de la Chaise (alors habitée par Georges Descloux et Désiré Lelu), car c'est une zone bien dégagée qui s'étend entre les deux lieux. Lors de ces tirs, les habitants de la Chaise ont interdiction de sortir de chez eux et des soldats y veillent.

En ce 18 février 1941, Lucien Lanjou, qui travaille alors chez M. Henri Davau, sort de chez lui pour une raison inconnue.

Il est immédiatement pris pour cible et abattu. Il avait 31 ans.

Désiré Lelu a offert un terrain pour qu'y soit érigée une stèle en sa mémoire. Mais ce n'est qu'en 1943 qu'il a été reconnu « mort pour la France » et que son nom a figuré sur le monument aux morts dans le cimetière de la commune. Depuis, son assassinat est commémoré tous les ans devant sa stèle.

L'abbé DUPONT

Le « Père Dupont » a été adjudant-chef d'Artillerie lourde pendant 15 ans puis a décidé de devenir prêtre. Il avait été mobilisé en 1939, fait prisonnier et venait d'être rapatrié. Sa forte constitution ne l'avait pas empêché d'attraper une grave maladie de la colonne vertébrale contractée sur le ciment qui lui servait de lit au Stalag. A son retour, il demeure chez sa mère à La Chapelle-Blanche et fait partie d'un réseau de passeurs.

Septembre 1942, Roger Chardel (nom de guerre d'un résistant breton) est amené à passer par la Touraine pour rejoindre l'Angleterre. Le hasard et le réseau le fait arriver à La Chapelle-Blanche où le père Dupont doit l'aider à passer la ligne de démarcation.



A son arrivée, Chardel est accueilli par le Père Dupont et sa mère ; il s'aperçoit qu'il n'est pas seul : 5 soldats sont cachés dans le grenier en attendant de passer la ligne. Ce sera fait la nuit même car le Père Dupont craint d'avoir été dénoncé. De fait, le lendemain des SS dans huit side-cars viennent lui dire d'aller au château de Grillemont car « ils ont besoin de son avis pour une affaire délicate ». L'officier exige que Chardel l'accompagne car « ils ont besoin de son témoignage ».

Arrivés au château, les 2 prisonniers sont conduits dans une immense pièce mais abîmée avec un parquet rayé par les fers des grosses bottes tandis que sur les glaces est présentée l'idéologie nazie. Pris pour un « cochon parachoute anglais » Chardel reçoit un terrible coup de poing en plein visage ; puis le Père Dupont est emmené dans une autre pièce et la longue attente commence.

Enfin on lui fait rejoindre le prêtre qui, entouré de 3 SS, est visiblement mal à l'aise. Il doit présenter ses papiers et se fait dire « vous êtes un prisonnier évadé » ce à quoi il répond « Non, j'ai été libéré comme autonomiste breton ! ». Semblant le croire, les nazies lui demandent d'aller chercher le

livre de prière du Père Dupont ainsi que sa carte d'alimentation ; au retour il récupérera ses papiers. Mais il capte un signe du Père qui lui dit de n'en rien faire.

Il se précipite au presbytère, chez l'abbé Latapie (curé de La Chapelle-Blanche de 1940 à 1953, successeur de l'abbé Favoreau) qui lui donne son vélo et l'envoi à Sainte-Maure chez un prêtre hollandais ; il s'arrête à Bournan où il apprend que les allemands le recherchent et qu'il doit continuer sa route immédiatement pour Sainte-Maure. Là restauré et vêtu proprement, il prend le car pour Tours puis le train en demandant à voix haute un billet pour Bordeaux tandis que sur un papier qu'il montre à la guichetière, il a écrit Vannes. Là il sera pris en main et gagnera l'Angleterre pour poursuivre le combat.

L'abbé Dupont sera prisonnier à Tours puis transféré dans un camp de concentration à Compiègne. En janvier 1943, c'est le train pour Orianenbourg où il passe 33 mois ; janvier 1945, transfert à Bergen-Belsen où la vie est un martyr. Il fera partie des rares rescapés malgré le typhus, des vertèbres décalcifiées, un poumon voilé. Il devra porter à vie un corset de cuir armé d'acier.

Cérémonie du 8 mai

Quelques chappellois se sont réunis avec les élus et les jeunes du CMJ le lundi 8 mai pour célébrer la traditionnelle cérémonie commémorative.

S'en est suivi un vin d'honneur au restaurant Le Bellevue, offert par la commune.





Vie de la mairie

Soucieux de la qualité de vie des chapellois, les élus ainsi que le personnel communal œuvrent au quotidien afin de vous garantir un cadre de vie toujours plus agréable.

La polyvalence, aussi bien intellectuelle que manuelle, est le maître mot de notre travail.

En effet les tâches qui nous incombent sont multiples et variées. Nous allons vous les décrire dans les grandes lignes.

Chaque lundi matin, une réunion est organisée avec les agents techniques, Pascal LEHOUX et Jérôme BODIN, et les élus (maire et adjoints) pour faire le point sur le planning.

Ce sont les saisons qui rythment leur travail. Ainsi pendant les périodes automnales et hivernales, ils ramassent les feuilles, renforcent les accotements par du béton concassé et bouchent les trous par de l'enrobé à froid.

Ils nettoient également les routes grâce à une balayeuse pouvant s'atteler au tracteur, dont la commune s'est récemment équipée.



Ils procèdent à l'entretien et aux réparations de leur matériel, puis à l'approche de Noël, consacrent une bonne partie de leur temps à la fabrication et l'installation des décorations.

Vient ensuite la saison du printemps et de l'été où la nature se réveille et donne à nos agents tout le travail nécessaire tel que la tonte des espaces enherbés, la taille des arbres et arbustes, le fleurissement et l'arrosage mais encore le fauchage des accotements et des chemins.

Tout au long de l'année, ils veillent à la maintenance des bâtiments communaux, tout comme l'agent d'entretien,

Emmanuelle CARRÉ, qui est en charge du nettoyage de ces locaux.

Quant à la **garderie périscolaire**, elle est animée par Concha THURIER qui y accueille chaque jour une vingtaine d'enfants.

En ce qui concerne le **secrétariat**, Lucie FÉTIVEAU et Stéphanie POPOVIC s'appliquent dans plusieurs domaines : l'accueil physique et téléphonique, le budget, l'état civil, le cimetière, la liste électorale, les locations de salles, les logements communaux, les ressources humaines et enfin l'urbanisme.

N'hésitez pas à venir les rencontrer, elles se feront un plaisir de répondre à vos interrogations !

Enfin, une réunion d'adjoints a lieu une fois par semaine, puis, une fois par mois, se réunit le conseil municipal pendant lequel les élus débattent et votent les décisions.

Plusieurs commissions ont également lieu dans l'année (finances, voirie/espaces verts, communication, conseil municipal junior...) au cours desquelles des projets sont étudiés.

De gauche à droite : Concha THURIER, Stéphanie POPOVIC, Lucie FÉTIVEAU, Pascal LEHOUX, Emmanuelle CARRÉ, Jérôme BODIN



Rappel urbanisme

Tout projet de travaux (clôture, extension, piscine, abri de jardin, changement de menuiseries extérieures...) doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

Il existe un périmètre de 500 mètres autour de l'église, classée monument historique, dont l'architecte des bâtiments de France doit donner son accord.

Depuis le 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) peuvent être déposées en ligne sur le site internet de la commune www.la-chapelleblanche-saintmartin.fr, rubrique urbanisme.

Les formulaires en version papier restent toutefois possible.



BUDGET PREVISIONNEL 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

676 400,00 €

Charges à caractère général

189 630,00 €

Espaces verts



Fêtes et cérémonies



Energie, carburant



Assurance, maintenance, informatique, téléphonie



Entretien voirie, matériel



Entretien bâtiments



Charges de personnel

182 000,00 €



Autres charges de gestion courante

298 170,00 €

Impôts, taxes



Ecole



Virement pour les projets, amortissements



Charges financières

Intérêts emprunts

6 600,00 €



Travaux de voirie

45 500,00 €

(Reste à réaliser 5 600,00 €)



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

277 600,00 €

Terrain multisport

96 000,00 €



Enfouissement réseaux

Rue Rabelais

19 000,00 €



Emprunt

59 400,00 €



Rénovation charpente église

10 000,00 €



Matériel

(panneaux, video-projecteurs...)

7 000,00 €



Logiciels

2 800,00 €



Opération comptable

8 900,00 €



Défense incendie

29 000,00 €



(Reste à réaliser 11 600,00 €)



Focus sur les projets 2023

Terrain multisport

Comme annoncé dans un précédent bulletin, un terrain multisport sera installé sur la commune. Ce projet a été porté par le conseil municipal junior. Il sera situé derrière l'école, sera à disposition de tous les chapellois et permettra la pratique de plusieurs sports (football, basket, tennis, hand-ball, volley ball, badminton...).

Cette structure sera également à disposition de l'école pour la pratique sportive pendant le temps scolaire et de l'association de football (lorsque le terrain situé au stade est impraticable).

Le financement de cet équipement sera réalisé de la façon suivante :

| | |
|--------------------------------------|------------------|
| Subvention Agence Nationale du Sport | 43 018.00 |
| Subvention Département | 9 376.00 |
| Autofinancement | 27 857.00 |
| TVA— reversée à la commune (en n+1) | 15 749.00 |
| TOTAL | 96 000,00 |



Travaux de voirie

Des travaux de voirie sont réalisés dans le cadre du groupement de commandes de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine. Les montants indiqués ci-dessous **sont estimatifs**. Ils ne pourront être connus définitivement que lors de l'attribution du marché au candidat retenu. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Branly-Lacaze.



| | |
|------------------------------------------------------------|-------------|
| Maîtrise d'œuvre | 2 100.00 € |
| Monfouet (reprofilage et enduit bi-couche) | 13 500.00 € |
| La Guicheterie (reprofilage et enduit bi-couche) | 14 700.00 € |
| Les Chaumes (reprofilage et enduit bi-couche) - en option | 7 300.00 € |
| Aménagement des chicanes (RD n° 97) | 10 000,00 € |

Défense incendie

Dans la continuité de l'amélioration de la défense incendie sur la commune , une bâche incendie de 120 m3 sera installée au lieu-dit La Chaise.

Le montant des travaux est de 10 305,00 €. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Arnault TPP.

Par ailleurs, deux poteaux d'incendie vétustes seront remplacés aux lieux-dits : La Courtrie et La Voltière pour un montant total de 3 876,00 €.

Ces travaux sont subventionnés par l'Etat (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un montant de 8 605,00 €.



Autres travaux

Un renouvellement de panneaux de signalisation routière est prévu au second semestre 2023.

Les deux vidéoprojecteurs des tableaux numériques de l'école seront remplacés (montant prévu au budget 2 700,00 €).

Suite à la réalisation d'un diagnostic de l'église, par un architecte de l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités), il s'avère que des travaux urgents sur la charpente de l'église sont à réaliser. Ils doivent être validés par la DRAC (Direction Régionale aux Affaires Culturelles) et l'architecte des bâtiments de France.

* Tous les montants sont exprimés en TTC



Journée en famille au château de Grillemont

Dans le cadre de l'appel à projet de la Quinzaine Parentalité de la CAF 37, sur le thème « **petite enfance, enfance jeunesse et écologie** », le Réseau d'Appui d'Ecoute et d'Accompagnement des Parents de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine a proposé aux familles 2 journées avec des activités autour de la nature et de l'écologie.

L'une de ces journées s'est déroulée au château de Grillemont le samedi 1^{er} avril de 10h à 17h avec au programme : un jeu de piste pour découvrir le parc du château, un point d'observation et d'écoute des oiseaux, présence du ludobus des PEP 37 (*Pupilles de l'Enseignement Public*) valorisant des jeux réalisés à partir de matériaux de récupération, une séance avec Zen au Bois qui proposait des activités avec l'environnement naturel (réalisation d'un parfum avec ce que l'on trouve sur le sol, mousse, écorce de bois, feuilles... ; observation des insectes ; jeu sensoriel - reconnaissance des arbres...), une promenade avec une artisane cueilleuse, l'occasion de découvrir des végétaux sauvages, suivi d'un atelier artistique d'impression végétale sur toile et enfin un atelier de découverte de la

biodiversité du site avec le service milieux aquatiques de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine. Une balade contée musicale avec le duo Sève du collectif Abeille Cie, est venue clôturer cette journée.

La conteuse Fanny Milcent et le violoncelliste Jean-Christophe Ginez ont proposé avec complicité, poésie et humour, un voyage sensoriel empli d'émotions et d'aventures. Un moment pétillant et rare de bonheur simple à partager !

Au total ce sont 132 personnes (adultes et enfants), qui ont pu profiter des ateliers tout au long de la journée et découvrir le site.



Randonnée pédestre et VTT du comité des fêtes

Malgré les intempéries, le comité des fêtes a pu préparer sa randonnée annuelle qui s'est déroulée le dimanche 14 mai. C'est avec courage que 91 marcheurs et 63 vététistes ont parcouru des chemins très humides.

Un vin d'honneur a été offert en fin de matinée et cette journée s'est poursuivie avec un pique nique sous le soleil !





Ça bouge à La Chapelle !

Épicerie ambulante « La Belle Touraine »



Vous l'avez sans doute déjà aperçu ! Depuis le 24 avril, **un camion « La Belle Touraine » est installé tous les lundis après-midi, de 14h à 15h30, sur le parking de la salle des fêtes.** Cette épicerie itinérante, gérée par Mme Coralie ANSAULT, vous propose de nombreux produits locaux tels que charcuterie, crèmerie, fromages, vin, fruits, légumes et plein d'autres choses encore.

Déjà présente sur les marchés (Ligueuil, Loches, Langeais...) c'est tout naturellement que Mme Coralie ANSAULT a choisi La Chapelle-Blanche-Saint-Martin où vit sa grand-mère. Il lui tenait à cœur d'apporter un service de proximité dans la commune où elle a passé une partie de son enfance. N'hésitez pas à aller la rencontrer pour découvrir et/ou déguster ses produits !

Contact : 06.65.35.91.31

Domaine de la Grangée

Depuis le 21 mars, Mme Ophélie NOIRON et M. Rémy JEAN sont les nouveaux et heureux propriétaires du « Domaine de la Grangée ». Après avoir travaillé plus de 10 ans dans le secteur du marketing et du commercial, ces amoureux du calme et de la nature, en pleine reconversion professionnelle, ont été séduits par le Sud Touraine et plus particulièrement par le domaine. Composé de 3 roulottes, 2 cabanes et 2 carrés d'étoiles, ce site d'hébergements insolites a ouvert ses portes fin mai et propose des séjours atypiques et bientôt une restauration locale. Enfin, pour les amateurs de tennis, une clé du terrain est à disposition le week-end de 8h à 11h et de 16h à 19h (les contacter en amont pour s'assurer de leur présence et être muni d'une pièce d'identité).



Contact : 02.47.92.03.44

Institut « Hélau'Beauty »



C'est le 12 juin qu'un institut de beauté a ouvert ses portes du lundi au samedi de 9h à 18h30 ! Mme Elodie FLORENT, habitante de la commune depuis 3 ans, s'est installée dans la salle communale Jeanne d'Arc, située face à l'église, pour proposer ses services d'esthétique (soins visage, regard, sourire, ongles). Jusqu'à présent, elle exerçait son métier à domicile mais soucieuse d'offrir un service local et dans le but de développer son activité, cette jeune maman vous propose désormais une panoplie de soins dans un local remis au goût du jour ! Et le petit plus...il s'agit également d'un point relais : relais colis, mondial relais, UPS, colis privé.

Alors si vous rêvez de belles mains, d'un soin visage...ou souhaitez tout simplement déposer ou retirer un colis, n'hésitez plus et courez chez Hélau'Beauty !

Contact : 06.68.90.75.91



INFORMATIONS DIVERSES

Fleurissement de la commune

Face à la sécheresse et au manque d'eau qui touche davantage notre pays au fil des ans, nous avons décidé de ne plus mettre de balconnières sur les fenêtres de la mairie et à l'école. Des vivaces et des arbustes, résistants à la chaleur, ont été plantés sur le parking de l'école et dans les jardinières en briques, situées place Jasnin et à la salle des fêtes. Par ailleurs, des oyas, céramiques microporeuses qui diffusent lentement l'humidité nécessaire aux plantes, ont également été installés.

Pour ce qui est du traditionnel concours des maisons fleuries, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il aura bien lieu ! Alors n'hésitez pas à fleurir vos habitations*, le jury se fait toujours une joie de prendre des photos lors de son passage pour votre plaisir et celui des passants. (*Pensez toujours à minimiser les besoins en eau)

Boîte à livres

Nous vous l'avions déjà évoqué dans le précédent bulletin, une boîte à livres, fabriquée par le conseil municipal junior et nos agents techniques, sera très prochainement installée place Jasnin ! Sachez que nous sommes toujours à la recherche de livres tels que BD, romans, mangas, livres pour enfants ... Alors si vous en avez dans un coin de votre maison nous sommes preneurs !

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

- Accueil** : informations et orientation
- Accompagnement** : dans vos démarches administratives
- Mise à disposition** : d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



Loches
24 bis avenue de Général de Gaulle
02 47 19 82 36
Sur Rendez vous le mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 16h00

Ligeuil
69, rue Aristide Briand
02 47 94 03 45
Sur Rendez vous le mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 16h00

Montrésor
3 impasse de la Ronde
02 47 91 43 21

Descartes
5, rue du vieux Marché (La maison de la Tour)
02 47 59 83 29
Sur Rendez vous le mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 16h00

Antenne de Preuilly sur Claise
1, Place Jean Moulin
02 47 59 83 29
Sur Rendez vous le lundi de 9h00 à 12h00

Horaires sans Rendez vous :
Loches, Descartes, Ligeuil (lundi, mercredi, jeudi)
9h00 / 12h00 et 14h00 / 17h00 le vendredi
9h00 à 12h00

Antenne du Grand Pressigny
1 bis, place des Halles
02 47 59 83 29
Sur Rendez vous le jeudi de 9h00 à 12h00

ef@lochessudtouraine.com
France Services Loches Sud Touraine

AGENDA 2023

| | |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 24 juin | Kermesse des écoles <i>organisée par l'association des parents d'élèves</i> |
| 14 juillet | Fête nationale <i>organisée par la commune et les associations communales</i> |
| 17 au 22 juillet | Spectacle à la ferme des Méraux <i>organisé par l'association Acivem</i> |
| 5 août | Feu d'artifice <i>organisé par les communes de La Chapelle Blanche Saint-Martin et Vou</i> |
| 15 août | Portes ouvertes pour tout chien sur le cynodrome de Grillemont <i>organisée par le Club des lévriers</i> |
| 3 septembre | Course de caisses à savon <i>organisée par le Comité des fêtes</i> |